



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 29 mars 2005

Groupement enseignement général

CBA
Nicolas Brengues
Groupe D6

Fiche de stratégie

OBJET : Sujet n°3 : depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

La fin de l'univers bipolaire quasi-manichéen de la guerre froide a notamment eu pour conséquence de favoriser l'émergence de problématiques régionales modernes. Les puissances occidentales, confrontées à ces nouveaux enjeux dans les Balkans, en Asie ou en Afrique, ont remis en vigueur des choix stratégiques donnant la part belle à l'engagement de forces conventionnelles, au détriment de l'emploi, ou de la menace d'emploi, de l'arme atomique.

Durant la même période, la lutte contre la prolifération s'est désormais imposée comme le but de guerre qui justifie l'engagement de forces multinationales. Les coalitions engagées en Afghanistan, en Irak, et peut-être demain en Syrie ou en Iran, sont toutes censées répondre à l'impérieuse nécessité d'interdire à des « Etats voyous » de se procurer des armes de destruction massives, sans que l'on sache toujours bien d'ailleurs si les armes en question sont nucléaires, chimiques, bactériologiques, voire tout cela en même temps.

Aussi est-il légitime de s'interroger sur le devenir de la stratégie nucléaire proprement dite. Avec la disparition de l'équilibre est-ouest de la terreur, la recherche permanente d'une politique d'emploi de l'arme atomique toujours plus dissuasive pourrait en effet laisser place à une volonté mondiale de renoncer au nucléaire militaire et de limiter, jusqu'à les éradiquer, les arsenaux existants, tout en s'opposant à la naissance de nouvelles puissances nucléaires.

Dans les faits, la contre prolifération, par nature conduite par les Etats déjà détenteurs de l'arme absolue, ne tend pas à remplacer la stratégie de dissuasion. Au contraire, le contrôle de la propagation du nucléaire militaire, mené en parallèle des travaux de recherche les plus ambitieux, est une des facettes de la stratégie de dissuasion, dont l'objectif est d'assurer dans le long terme le monopole et, par là le leadership, des puissances nucléaires.

En effet, si la contre prolifération est bien aujourd'hui le sujet officiel de préoccupation des grandes puissances, la stratégie nucléaire et ses corollaires demeurent des pôles dynamiques, démontrant ainsi que l'arme atomique demeure un des pivots des relations internationales contemporaines.

La contre prolifération, une cause noble pour le XXIème siècle ?

Depuis la première guerre en Irak de 1991, il ne se passe plus un mois sans qu'un des membres du Conseil de Sécurité ne fasse mention de sa préoccupation quant à une question de prolifération. Qu'il s'agisse des déclarations américaines, souvent brocardées par la presse, comme celles, à plus bas bruit, du président de la République française ou de son Premier ministre à l'IHEDN, la lutte contre la propagation du nucléaire militaire au profit d'Etat dirigés par des irresponsables, voire d'organisations terroristes, constitue la priorité des puissances occidentales.

En interne, tous ces Etats se sont dotés de services dédiés, chargés à la fois de veiller sur les technologies nationales et chargés de surveiller les transferts éventuels de ces techniques vers des pays tiers. En externe, ces Etats appartiennent tous à des organismes internationaux de veille tels que l'AIEA¹ et mettent en outre sur pied des coopérations bilatérales entre leurs services de renseignement.

S'agissant des communications officielles concernant les différentes politiques de dissuasion, domaine crucial en matière de stratégie nucléaire, pour lequel la composante déclaratoire tient un rôle prépondérant, cet aspect des stratégies nationales tend à disparaître de l'actualité et des revues spécialisées. De même, comme si le sujet était dépassé, les négociations en cours sur la maîtrise de l'armement déjà détenu sont désormais au point mort depuis la non ratification de l'accord SALT II par le Congrès américain.

La dissuasion, un domaine qui pourtant suscite toujours convoitise et compétition

Moins ostentatoire que la volonté de lutter contre la prolifération, les efforts des puissances déjà détentrices pour conserver une arme nucléaire technologiquement crédible et ceux des non détenteurs pour accéder au nucléaire militaire démontrent le dynamisme de la recherche dans le domaine de la dissuasion.

Le cas de la France, un temps sous les feux de l'actualité, est assez symptomatique. En 1995, le président Chirac, suscitant un mouvement mondial d'incompréhension, décide de reprendre les essais nucléaires un temps interrompus par son prédécesseur. Depuis cette date et grâce aux recherches entreprises durant ces derniers essais, la France continue de perfectionner aujourd'hui ses armes nucléaires en ne recourant plus qu'à des modèles de simulation informatique.

A l'étranger, les exemples de puissances régionales soucieuses d'acquérir l'arme atomique sont également évocateurs. Si le Pakistan et l'Inde, à quelques semaines d'intervalle, ont accédé à la bombe, c'est bien que l'enjeu valait les risques encourus vis-à-vis de leur voisin immédiat et surtout à l'égard du reste de la communauté internationale, qui aurait pu faire payer chèrement cette initiative. La tendance auprès des puissances régionales pourrait d'ailleurs se pérenniser, compte tenu des récentes bravades de la Corée du Nord qui ne fait plus mystère de ses prétentions, au point de paralyser une communauté internationale d'ordinaire plus prompte à réagir à des manquements aussi graves.

Surtout, le symbole du dynamisme de la recherche stratégique en matière de dissuasion nucléaire demeure les Etats-Unis. Dès son premier mandat, le président George W Bush a relancé le programme de défense anti-missile initié durant l'ère Reagan. Ce projet, qui a pour ambition de créer un dispositif terrestre et spatial capable d'intercepter en vol les missiles intercontinentaux, relève bien de la dissuasion, puisqu'il conférerait à Washington

¹ Agence Internationale de l'Energie Atomique, mise sur pied pour contrôler le transfert de ces technologies.

la capacité de se protéger contre le plus dangereux vecteur d'arme atomique contemporain. L'importance des crédits consentis ainsi que l'attention apportée aux (douteux) commentaires officiels des résultats démontrent la sensibilité d'un projet qui donnerait aux Etats-Unis un avantage technologique d'envergure stratégique.

Mais alors, quelle stratégie nucléaire pour demain ?

L'un des aspect de la question stratégique que pose la dissuasion nucléaire est finalement avant tout d'ordre sémantique. L'intérêt, et finalement la légitimité, pour un Etat souverain de vouloir se doter de l'arme nucléaire n'échappent à personne. Après tout, la bombe a conféré aux premiers détenteurs le siège de membre permanent au CSNU et elle permet toujours de détruire un adversaire en quelques attaques ciblées. C'est donc dans la stratégie déclarative, toujours associée au nucléaire, qu'une connotation péjorative a pris naissance. Ainsi, à la manière de l'ambivalence résistant – terroriste, qui est pour beaucoup une question de point de vue, une distinction différencie aujourd'hui les puissances légitimement nucléaires² de celles qui encouragent la prolifération. En dépit des bons sentiments véhiculés par les mots, il est clairement dans l'intérêt des puissances régionales de se doter de l'arme nucléaire et elles ne manqueront pas d'essayer de l'obtenir. Dès lors, les pays détenteurs doivent impérativement maintenir et sûrement adapter leur politique de dissuasion à cette nouvelle donne.

Ainsi, un pays comme la France, riche d'une technologie réputée fiable et d'une grande autonomie de décision dans le domaine nucléaire, se doit d'entretenir cette fonction stratégique majeure. Dans l'immédiat, les fréquentes prises de position du chef des armées sur le sujet ne font pas douter de la détermination française. Cependant, compte tenu de la propagation de certaines idées simplistes et surtout, compte tenu des coûts d'entretien d'une stratégie qui demande sans cesse une onéreuse adaptation scientifique, le premier défi d'une puissance moyenne comme la France est de parvenir à sanctuariser ce poste de dépenses.

Second défi, la validité de la dissuasion française passe par une implication totale et efficace dans tous les programmes de contre prolifération, dont, on l'a vu, la finalité est avant tout d'empêcher à des fins stratégiques la multiplication du nombre des pays détenteurs du nucléaire militaire. Les conséquences de cette propagation seraient probablement funestes pour des milliards d'individus, mais surtout, elle ferait perdre tout avantage diplomatique à disposer de la bombe, alors que c'est un des derniers atouts de la France en matière de relations internationales.

Conclusion

Somme toute, la contre prolifération nucléaire est en dépit des apparences une des facettes de la dissuasion nucléaire, dont l'objectif est bien de défendre le monopole des pays détenteurs, et non pas de faire disparaître le nucléaire militaire.

Dans un contexte où les bons sentiments prédominent, la coûteuse stratégie de dissuasion, loin de constituer un enjeu dépassé, demeure finalement, pour les moyennes comme les grandes puissances nucléaires, un indice sans fard de leur détermination à conduire des politiques ambitieuses.

² Les cinq membres permanents du CSNU, mais également des détenteurs plus récents comme Israël, et sûrement d'autres.